

L'eau, un bien commun, dont il ne faut pas abandonner la gouvernance à une multinationale

Les élus de la majorité prévoient de confier la gestion de l'eau potable à un prestataire privé, en concession, pour une durée de 20 ans. On se croirait revenus aux années 80 ! Les élus engagent notre collectivité sur le très long terme et se débarrassent de leur responsabilité. Ils font le choix de dépenser des fortunes à la dépollution de l'eau : le montant des travaux qui seront confiés au concessionnaire pour l'installation de 2 unités de dépollution représente une enveloppe de 27 millions d'euros, hors travaux de renouvellement des réseaux.

Or, les études de l'Agence de l'eau montrent qu'il est 87 fois moins cher de régler le problème à la source en mettant en place des aides aux agriculteurs pour modifier leurs pratiques plutôt que dépolluer l'eau après. La ville de Paris a choisi une gestion publique de l'eau, sa régie a réussi à aider des agriculteurs en bio sur ses captages de la Vanne et de la Voulzie, et l'aide de l'agence de l'eau a été validée par la Commission européenne. L'agroécologie coûte moins chère, elle permet de préserver les équilibres naturels et la santé humaine par une alimentation sans pesticides et sans nitrates.

Il y a vingt ans, en réaction à une montée des pollutions par les nitrates d'origine agricole dans notre eau potable, à la demande des écologistes et de l'Agence de l'eau, les acteurs de terrain auxerrois ont su faire taire leurs divergences pour innover et mettre en place une politique préventive. En 2020, l'agence de l'eau Seine-Normandie avait retenu notre dossier pour faire de l'Auxerrois un territoire d'expérimentation des « paiements pour services environnementaux », près d'un million et demi d'euros devaient être attribués à la communauté d'agglomération afin d'accompagner les agriculteurs volontaires pour une transition vers l'agroécologie. Mais, en septembre 2020, malgré nos interventions en conseil communautaire, l'équipe de Crescent Marault a laissé filer cette aide conséquente.

Ce choix politique du curatif est un bouleversement dans la stratégie de protection de l'eau potable dans l'Auxerrois, il aura des conséquences importantes sur l'augmentation du prix de l'eau payée par les Auxerrois sans pour autant assurer pleinement la qualité de la ressource.

Denis Roycourt et Florence Loury, Auxerre Écologie Solidarités